

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 10

**Artikel:** La déchiqueteuse pour le bois à employer comme carburant d'automobiles  
**Autor:** Burki  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785364>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La déchiqueteuse pour le bois à employer comme carburant d'automobiles.

Depuis quelques mois, on peut constater en Suisse un progrès réjouissant dans la transformation des camions mus à la benzine en camions utilisant le gaz de bois comme carburant, cela d'après le système Imbert. Ces derniers sont pourvus d'un gazogène alimenté au moyen de bûchettes de bois, d'environ 7 cm de longueur.

De telles bûchettes peuvent être fabriquées en employant des branches et tiges, dont le diamètre n'excède pas 8 cm. Il s'agit donc, en somme, du matériel d'éclaircie dans un jeune peuplement (perchis).

L'office forestier central de Soleure a fait des essais touchant la coupe rationnelle de tels assortiments, en bûchettes de la longueur indiquée plus haut. Ils ont montré qu'on n'y arrive plus en coupant à la main, ou en utilisant des scies.

La fabrique de machines *U. Ammann*, à Langenthal, a su combiner une machine spéciale, dont le principe s'apparente à celui de la « Hächselmaschine ». Un bras, mû automatiquement par un ressort, fait progresser le bois empilé dans une auge et l'amène sous la roue découpeuse. Celle-ci est pourvue d'un couteau, long de 35 cm, qui sectionne les morceaux de bois suivant un angle de 45°. Conjointement, la pression exercée par le couteau a pour effet de fendre longitudinalement la bûchette découpée et de la réduire ainsi en 2—4 morceaux. Ce fait a son importance en ce qu'il facilite ce dessèchement du bois ainsi traité.

La roue qui porte le couteau, mue par un moteur de 5—6 chevaux, fait 200 tours à la minute.

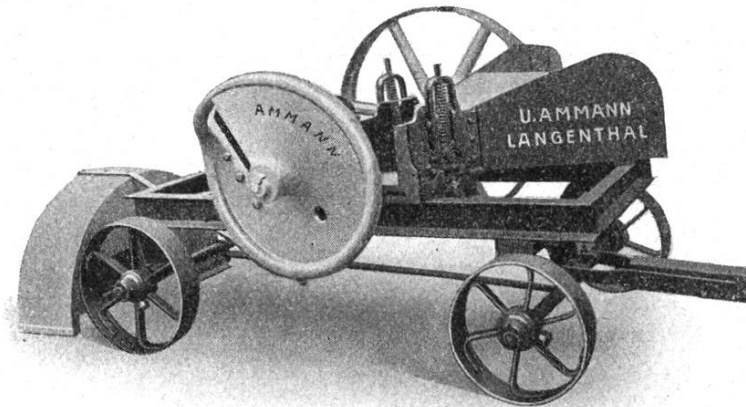
La déchiqueteuse est roulante. — La longueur des morceaux de bois à découper varie de 4 à 20 cm. C'est dire que l'on peut employer aussi du bois de feu. Ceci est d'importance capitale, pour l'alimentation future du marché en bois de feu, et contribuera puissamment à faciliter l'écoulement de cet assortiment. Car, ainsi que l'ont montré les nombreux essais à ce jour, le rendement de la déchiqueteuse est incroyablement rapide.

Quand l'alimentation de celle-ci est bien comprise, elle peut découper à l'heure 2,5 à 3 tonnes de produits d'éclaircie, à l'état frais. Il va sans dire que ce résultat augmente quand la longueur de la section est plus forte. Quand, par contre, il s'agit de branches qui n'arrivent que difficilement sous la roue découpeuse — par suite de courbure — le rendement peut tomber à 2 tonnes seulement.

Lors de l'emploi d'un moteur électrique, la force nécessaire est d'environ 3,5 kw. par heure. Le coût de la découpe d'un kg de bois à gaz — la longueur des bûchettes variant de 4 à 7 cm — oscille entre 0,3 et 0,5 cts.; tandis qu'il s'élève jusqu'à 5 cts. en recourant aux moyens usuels de découpe.

Aussitôt que le type utilisé pour ces essais aura pu être mis

au point et amélioré, on peut s'attendre à une vraie révolution en ce qui concerne la découpe des bois de faibles dimensions. Aujourd'hui déjà, on peut constater un très vif intérêt pour la production de force par le gaz de bois. Et l'on peut admettre que le *gazogène fixe au bois* ne tardera pas à trouver un rapide écoulement, dans les scieries et exploitations agricoles.



Le bois réduit ainsi en bûchettes peut, employé judicieusement, être utilisé, il va sans dire, comme bois de feu. Son prix de revient est notablement inférieur à celui du bois à brûler usuel. Aussi l'acquisition de la déchiqueteuse peut-elle être recommandée, spécialement aux administrations forestières qui ont à lutter contre une surproduction de bois à brûler.

(Tr. H. B.)

*Burki.*

---

### Le cours de Glaris.

Au cours du printemps écoulé, l'Inspection fédérale des forêts avisa les cantons de son intention d'organiser des « cours d'information pour le personnel forestier enseignant des cours de gardes ». Le premier de ces cours, pour quelques cantons alémaniques et romands, eut lieu dans le canton de Glaris, pendant la semaine du 23 au 28 juillet.

#### A. Programme.

Il comportait : 2 journées consacrées à la sylviculture, professeur Schädelin; 1 journée pour l'utilisation des bois, inspecteur Felber; 2½ journées pour l'étude des chemins et travaux de défense et d'assainissement, inspecteurs Henne et Schlatter.

#### B. Compte rendu journalier.

*Lundi 23 juillet.* Une vingtaine de participants assistaient à l'ouverture du cours, présidée par M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts. La Suisse romande avait un seul représentant.

Dans son discours d'ouverture, M. *Petitmermet* sut tranquilliser les craintes exprimées par certains cantons. Il ne s'agit pas d'une ten-